

Entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, environ douze millions d'Africains furent déportés par les négriers occidentaux vers les colonies.

Dans cet « infâme trafic », les ports du Sud-Ouest atlantique jouèrent un rôle indéniable, convoyant plus de trois cent huit mille captifs.

S'appuyant sur des études de référence et des recherches inédites ou méconnues, cette synthèse régionale met en résonance quatre ports au « profil négrier » complémentaire :

La Rochelle, port de commerce moyen à la vocation négrière ancienne, Bordeaux, premier port colonial français durablement spécialisé dans le trafic direct avec les Antilles qui s'investit puissamment dans la traite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Rochefort, arsenal des colonies, qui soutint l'*Asiento*, traite négrière espagnole assumée un temps par les Français, tout en montant ses propres expéditions, Bayonne, qui n'arma que ponctuellement en traite.

Investis dans le commerce triangulaire, ces ports tirèrent aussi profit de l'esclavage en lui-même. Troquant les produits de leur arrière-pays contre le sucre, le café, l'indigo, ils acheminaient vers la métropole et l'Europe entière ces denrées produites par les populations asservies, et l'on trouvait à la tête des plantations antillaises bien des colons originaires du Sud-Ouest.

Plus largement, c'est tout un espace régional qui, directement ou indirectement, profita de la traite négrière et de l'esclavage.

Cette étude est le fruit de la collaboration entre des universitaires de Bordeaux, La Rochelle, Limoges, Poitiers et des conservateurs de bibliothèque, de musée et d'archives.